



COMMISSION DU DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE FEMININE & FEMINISATION

PROCÈS-VERBAL

N°6

Réunion du : Mardi 07 décembre 2021

À : 18h30

Responsable administratif : Sophie CHARRUET

Présents : Mme Sophie CHARRUET, Clarisse PANAÏS, Maria-Amelia RIBEIRO DE SOUSA, Mrs Pierre-Yves BERNIER, Benjamin SALERNO

Excusé(s) : Martine BENSO, Emilie BORIDGA, Solène BOUVIER, Frédéric FRANCOU, Andréa GRANERO

Non - Excusé(s) : Solange BARATI, Audrey ISOARDI

INFORMATION

Dans le cadre de l'article 188 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions des Districts, des Ligues ou de la Fédération peuvent être frappées d'appel dans le délai de dix jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 25 du mois). Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée : - soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée ; - soit le jour de la transmission de la décision par fax ou par courrier électronique (avec accusé de réception) ; - soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou internet. Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte. Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel. Les décisions des Commissions (sauf en matière disciplinaire) sont donc susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District siégeant en 2ème instance. Le droit d'appel, fixé par le Comité de Direction chaque saison, sera portée au débit du compte du club réclamant et sera remboursé dans le cas où le club réclamant obtient gain de cause par la commission d'Appel. La partie succombante sera pénalisée d'une amende au moins égale au droit restitué. L'appel est adressé à la commission d'appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par l'adresse e-mail officielle des clubs délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond. Les décisions prises en 2ème instance par la Commission d'Appel du District sont, elles-mêmes, susceptibles d'appel en 3ème et dernière instance devant la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée selon la procédure décrite ci-dessus.



La commission approuve le PV N°5 du 23/11/2021 et passe à l'ordre du jour.

COURRIER

RAS

Lorsqu'un club envoie un mail au District pour avertir de son forfait, il est tenu de prévenir par ailleurs le(s) club(s) adverse(s) et non pas uniquement le District.

Rappel : Tous courriers adressés à la commission Féminisation doivent être effectué à partir de la boîte mail du club, tout autre courrier ne sera pas pris en compte.

INCLUSION

Météo de la commission : Chaque membre a donné sa météo personnelle en lien avec le développement féminin et les travaux réalisés par le district. Il y a 4 niveaux de proposés (*Ensoleillé : Tout va bien, Eclaircies : Ensemble positif mais quelques points d'inquiétude, Nuageux : Vision plutôt négative mais des possibilité d'avancer, Tempête : Rien n'avance*)

La météo générale fluctue entre ensoleillé et éclaircies.

RAPPELS

▪ Répartition des missions

Responsabilité	Personnes ressources
Un ou une Présidente	Sophie Charruet
Un référent « championnat seniors »	Sophie Charruet, Martine Benso, Maria-Amelia Ribeiro De Souza
Un référent « Critérium U17F »	Maria-Amelia Ribeiro De Souza
Un référent « Plateau EFF »	Solène Bouvier (Apprentie)
Un référent « Evènements »	Emilie Bordiga
Un référent « Suivi des clubs »	Chaque référent de clubs
Un référent « PPF »	Frédéric Francou

▪ Dates des évènements

- ➡ 2 oct : Rentrée du Foot Féminin
- ➡ 29 et 30 janvier : Futsal Féminin + réunion clubs
- ➡ 5 février : Défi Cup départemental.
- ➡ 9 avril : Défi cup régional à Sisteron
- ➡ 30 avril : Journée 100% féminine + réunion clubs



- **Dates PPF Féminin**

- 8/12 : CPS
- 15/02 : CPS
- 11/04 : CPS
- Juin : Tournois

SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

- **Bilan**

Un tour des clubs est fait sur les critères suivants :

- Place des féminines dans le club
- Vie de la section féminine
- Vision d'avenir et projets

Un récapitulatif sera transmis aux membres de la commission.

Les visites non réalisées doivent être faite avant la prochaine commission.

SUIVI DES COMPETITIONS

- **Seniors**

Satisfaction	Points de vigilance	Axe d'amélioration
Le rythme est pris.	Report de match Covid Respect du règlement pour jouer à 11.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Communication avec la CDA pour l'application du règlement. ➤ Rappel à faire aux clubs concernant le règlement et sanction éventuelle à partir du 12/12/2021

- **Critérium U17F**

Satisfaction	Points de vigilance	Axe d'amélioration
Lancement de l'offre de pratique	Positionnement de l'entente (Sisteron FC/Mison/Aiglun)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place de plateau avec toutes les U17F ➤ Intégration des volontés

- **Equipes U15F dans le critérium U13G**

Satisfaction	Points de vigilance	Axe d'amélioration
Bonne participation + présence	Clubs en capacité de faire une équipe.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place de rencontres spécifiques



▪ **Plateau EFF**

Satisfaction	Points de vigilance	Axe d'amélioration
Bonne fidélité	Participation des clubs	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Banaliser les dates ➤ Communication spécifique

▪ **Projection saison future**

Réflexion sur le découpage des catégories féminines

- U6-U7-U8-U9-U10 / U11-U12-U13 / U14-U15-U16-U17
- U6-U7 / U8-U9-U10 / U11-U12-U13-U14 / U15-U16-U17
- U6-U7-U8 / U9-U10-U11 / U12-U13-U14 / U15-U16-U17 → **choix validé**

Réflexion sur l'offre de pratique

- U6-U7-U8 : Plateau EFF en foot à 4 + Plateau U7G → volonté de valoriser la participation EFF
- U9-U10-U11 : Plateau EFF en foot à 5 + Plateau U9G en foot à 5 ou plateau U11G en foot à 8.
- U12-U13-U14 : Critérium U14F en foot à 8 + matchs amicaux face à des U13G
- U15-U16-U17 : Critérium U17F en foot à 5 ou foot à 8 – Format plateau – Alternance avec calendrier seniors.

FUTSAL FEMININ

▪ **Organisation générale**

- 🏀 Samedi (matin) : U6F à U11F - Matches + Ateliers (dessins + PEF sur l'hygiène de vie (alimentation), Escape game)
- 🏀 Samedi (après-midi) : U15F (14h30 – 16h30) U17F (16h30 – 18h30) – Matches + escape game + lois du jeu + confection d'une vidéo pour promouvoir le foot féminin.
- 🏀 Samedi (journée) : Module Animatrice (U17F et seniors volontaires) convocation
- 🏀 Dimanche (journée) : Seniors F en coupe des Alpes Futsal

▪ **Ressources humaines**

Samedi

EFF	U15F et U17F	Module Animatrice
Accueil : Sophie Escape Game : Emilie Gestion des rotations : Solène Maria-Amélia	Accueil : Sophie Vidéo : Solène Escape Game : Emilie Gestion des rotations : Maria Amélia et Sophie, Clarisse	Fred Francou

Dimanche

Coupe Féminine Futsal des Alpes
Table de marque : Martine Benso + Sophie Accueil : Sophie



Arbitrage : CDA sollicité avec volonté d'avoir les féminines arbitres.
Communication : Benjamin + Emilie
Temps d'échanges : PY + Sophie

▪ **Engagement**

EFF : Toutes les équipes féminines sont convoquées. Les équipes et les joueuses.

U15F : Les 3 équipes féminines sont convoquées d'office. Invitation faite aux clubs souhaitant s'engager dans la pratique féminine, et à la section sportive du collège de Sisteron.

U17F : Les 3 équipes féminines sont convoquées. Invitation faite aux clubs ayant quelques U17F.

Séniors F : 1 équipe par club avec possibilité d'engager une seconde équipe par écrit avant le 15 décembre 2021.

TEMPS D'ÉCHANGES DES CLUBS

▪ **Référents féminin et éducateurs**

Projet d'intervention :

Préambule : rappel développement pour le futur des équipes féminines (5')

Kahoot d'introduction : Orienté sur la pratique en France, en district, en encadrement, (10')

Travail de groupe (30')

- Comment inciter au développement du foot féminin (règlements, cadre, encadrement) ?
- Comment promouvoir le foot féminin ?
- Quelle pratique pour demain ?

Restitution de l'assemblée (30')

▪ **Joueuses**

Un questionnaire avec un flashcode est proposé pour les joueuses seniors durant le futsal féminin. Une réflexion est menée pour avoir un ressenti des joueuses adolescentes (U12F à U17F).

JOURNEE 100% FEMININE

▪ **Lancement des démarches et des responsabilités**

En raison du nombre d'absence et de l'heure tardive, ce chapitre sera étudié en priorité lors de la prochaine commission.

Prochaine réunion plénière : mardi 11 janvier 2022 à 18h00.

Le Responsable administratif

Sophie CHARRUET

Le Secrétaire de Séance

Maria-Amelia RIBEIRO DE SOUSA

